Commune de
Steinfort

Service responsable :
Département administratif
de la Commune de Steinfort
andres.castro@steinfort.lu
Tél. : (+352) 39 93 13 216

Demande de subside - Subvention de vie chère (Année 2026)

La subvention de vie chère communale sera allouée à tout·e requérant·e qui a reçu une allocation de vie chère par le Fonds National de Solidarité pendant l'année en cours. L'allocation communale s'élève à 55% du montant de l'allocation étatique.

Informations sur le/la requérant·e

Nom :

Prénom :

Rue et numéro :

Code postal : L- ☐☐☐☐ Localité :

Téléphone :

E-mail :

Matricule :

Banque :

Titulaire compte :

Compte : IBAN LU

La condition d'octroi est la suivante :

Pièce à joindre :

◯ Certificat d'obtention d'une allocation de vie chère 2026 par le Fonds National de Solidarité
◯ Relevé d'identité bancaire (RIB)

Le présent formulaire est à renvoyer pour au plus tard le 27 février 2027 à Commune de Steinfort - B.P. 42 - L-8401 STEINFORT ou andres.castro@steinfort.lu et n'hésitez pas à demander des formulaires ou informations supplémentaires en cas de besoin au 39 93 13-216.

Je, soussigné·e, déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire.

Lieu & date :

Signature

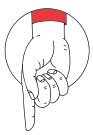

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre demande de « Subvention de vie chère ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Steinfort. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Steinfort: dpo@steinfort.lu, ou par courrier recommandé à:

DPO - Commune de Steinfort 4, Square Patton L-8443 Steinfort

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre demande « Subvention de vie chère ».

Commune de Steinfort
4, Square Général Patton
L-8443 Steinfort
#mirsistengefort

Tél. : (+352) 39 93 13 1
Fax : (+352) 39 00 15
info@steinfort.lu
www.steinfort.lu